

Communiqué de presse

Berne, le 11 avril 2016

Une large coalition pour s'opposer à « ProServicePublic », une initiative populaire trompeuse et dangereuse

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et l'Association des Communes Suisses (ACS), en collaboration avec l'Union des villes suisses, l'association du personnel transfair, le Forum des consommateurs et economiesuisse, ont lancé aujourd'hui à Berne la campagne contre l'initiative populaire « ProServicePublic ». Ce texte, qui sera soumis à votation le 5 juin prochain, menace le système actuel. En cas d'acceptation, il entraînera une détérioration des prestations de service public dans l'ensemble du pays et coûtera des milliards de francs aux contribuables.

« En comparaison internationale, la Suisse dispose d'un excellent service universel », a déclaré Isidor Baumann, Conseiller aux Etats (PDC/UR) et président du SAB. Aucun autre pays d'Europe ne dispose d'un réseau aussi dense en matière de transports publics régionaux et de points d'accès postaux. D'autre part, la Suisse est l'un des rares pays d'Europe assurant des connexions à haut débit à chaque ménage et à entreprise. Selon Isidor Baumann, « il n'est pas question qu'un système ayant fait ses preuves soit remis en question par cette initiative trompeuse ». D'ailleurs, ce texte a été accueilli froidement par les milieux politiques fédéraux. Aussi bien le Conseil fédéral que le Parlement l'ont massivement rejeté. Aucun Conseiller national et aucun Conseiller aux Etats ne l'a soutenu.

Les communes et les villes seraient pénalisées

En interdisant à la Poste, à Swisscom et aux CFF de réaliser des bénéfices, cette initiative réduira la marge de manœuvre dont bénéficient ces entreprises. « Sans bénéfices, les sociétés concernées ne pourront plus procéder à des investissements pour maintenir et développer leurs infrastructures », a relevé Hannes Germann, Conseiller aux Etats (UDC/SH) et président de l'ACS. De plus, pour les caisses de la Confédération, des cantons et des communes, cela provoquera une perte d'environ un milliard de francs liés aux dividendes et à l'impôt sur le bénéfice versés par les entreprises en question. « La suppression des financements croisés et l'interdiction de réaliser des bénéfices conduira non seulement à affaiblir le service public mais pénalisera également les communes », a résumé Hannes Germann. Les régions urbaines de Suisse seront également touchées. « Les villes constituent les centres économiques du pays. En tant que tel, elles dépendent de services novateurs et de qualité. Dans le cas contraire, elles ne seront plus en mesure d'assurer leurs fonctions sociales et économiques en faveur de l'ensemble du territoire », a rappelé Kurt Fluri, Conseiller national (PLR/SO) et président de l'Union des villes suisses. Cette question touche également le principe de solidarité en vigueur en Suisse. « Sans subventionnement croisé le rôle de l'Etat est menacé et certaines régions seront pénalisées. »

Places de travail menacées

Cette initiative ne menace pas uniquement le service public, mais également les employés travaillant dans ce secteur. La Poste, Swisscom et les CFF sont d'importants employeurs. « En cas d'interdiction de réaliser des bénéfices, ces entreprises ne pourront plus maintenir les bonnes conditions de travail fournies actuellement », a indiqué Stefan Müller-Altermatt, Conseiller national (PDC/SO) et président de l'association du personnel transfair. A long terme, ce sont des milliers d'emplois qui risquent de disparaître. Le plafonnement des salaires affaiblira la compétitivité des entreprises concernées : « Le recrutement de spécialistes sera fortement compliqué », a encore rappelé Stefan Müller-Altermatt.

Les consommateurs sont globalement satisfaits des prestations fournies

Selon les arguments présentés par le comité de cette initiative, les consommateurs ne seraient pas satisfaits des prestations délivrées par le service public. Cette affirmation ne reflète pas la réalité. « Les analyses indépendantes menées chaque année démontrent que la grande majorité des usagers de la Poste, des CFF et de Swisscom sont contents par les services fournis », a indiqué Babette Sigg, présidente du Forum des consommateurs. Le rapport qualité-prix des prestations fournies atteint un haut

niveau, en comparaison internationale. En 2015, 97,8% du courrier A et 98.9% du courrier B sont arrivés dans les temps. Au niveau des kilomètres parcourus par les bus et les trains, l'offre a augmenté de près de 60%, entre 1994 et 2014. Selon Babette Sigg, « les CFF restent les chemins de fers les plus ponctuels d'Europe, malgré le fait qu'ils empruntent un des réseaux les plus denses du monde. L'année dernière, les transports publics ont connu une hausse modérée des prix. En comparaison internationale, l'évolution s'est même située en dessous de la moyenne européenne. »

Selon Cristina Gaggini, directrice romande d'économiesuisse, « cette initiative menace la prospérité du pays. » Sans bénéfice, il n'est plus possible d'introduire des innovations et d'effectuer des investissements pour assurer l'avenir. Cette initiative ne conduit pas à une amélioration du service public mais risque de détériorer la situation actuelle. »

L'initiative met en danger un système éprouvé

Cette initiative ne comprend aucune mesure constructive destinée à améliorer le service public. D'autre part, les initiants se contredisent en prétendant que leur texte n'interdit pas aux entreprises concernées de réaliser des bénéfices. L'initiative indique clairement que les sociétés assurant des prestations de service public ne doivent pas viser de but lucratif ou effectuer de subventionnements croisés. Quel profit peut encore être réalisé lorsque les conditions cadres ne le permettent pas ? Cette situation démontre que les initiants sont empêtrés dans une argumentation qui est en contradiction avec l'interprétation qui a été faite par le Conseil fédéral et le Parlement. Si cette initiative venait à être acceptée, il en résulterait très certainement d'interminables discussions afin d'interpréter ce texte. Une incertitude qui nuirait à un service public qui se doit d'être efficace et qui a pour mission de desservir l'ensemble du territoire.

Large rejet de l'initiative

En raison des arguments évoqués ci-dessus, cette initiative trompeuse est rejetée par un large front. Le comité chargé de cette campagne est conduit conjointement par le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et l'Association des Communes Suisses (ACS). D'autres organisations soutiennent également cette démarche. Il s'agit actuellement de la Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Economie Publique, de la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics, de la Conférence gouvernementale des cantons alpins, de la Région capitale suisse, d'économiesuisse, de l'Union suisse des paysans, de la Fédération suisse du tourisme, du Forum des consommateurs, de l'Association suisse des télécommunications, du Service d'information pour les transports publics, de l'Union des transports publics, de l'association ProBahn, de Travail.Suisse, de transfair et de l'Union des villes suisses. Tous les niveaux institutionnels, tous les partis, les interprofessions, ainsi que les milieux économiques et les syndicats se sont unis pour s'opposer à cette dangereuse initiative.

Informations complémentaires :

Isidor Baumann, Conseiller aux Etats et Président du SAB, Tél. 079 388 39 33

Hannes Germann, Conseiller aux Etats et Président de l'ACS, Tél. 079 401 00 01